

Le plat pays de Vaud

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1726

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le plat pays de Vaud

André Gavillet (19 mars 2007)

La péréquation financière, RPT, arrive devant les Chambres dans sa phase finale de discussion, celle des décomptes. Comment le pot commun sera-t-il alimenté par la Confédération et les cantons aux ressources supérieures à la moyenne ? au profit de qui ? Il a été décidé de tenir compte non seulement de la capacité financière mais aussi des charges. Elles ont été identifiées en deux groupes. Celles qui sont propres aux concentrations urbaines et celles qui sont engendrées par le relief. Le socio-démographique et le géo-topographique qui prend en compte l'altitude et la déclivité.

Le Conseil des Etats a délibéré le premier. Les sénateurs acceptent le projet sans opposition, mais avec un nombre significatif d'abstentions. Ils sont conscients qu'il est trop tard pour retoucher la répartition sans faire tomber le château de cartes. Mais ils n'ont pas caché leur étonnement devant les résultats scientifiques des géo-topographes.

Ainsi le Vaudois Michel Béguelin. Il se sent fier, dit-il, d'appartenir à un canton, le seul avec Berne, qui s'étend du Jura aux Alpes, du Mont-Tendre aux Diablerêts. L'altitude et le terrain ont marqué une population qui a du caractère. Les Combiens et les Ormonans ne sont pas des produits de la plaine. Quant aux pentes, elles sont fortes en pays vaudois. Pour passer en vélo le col de l'Aiguillon en partant de Baulmes, il faut un solide entraînement ; de même le col de Chaude en s'élevant au-dessus de Villeneuve. Et même sur le lac, au Dézaley, les terres déboulent si fort qu'il a été nécessaire de les contenir par des murs qui font de chaque parchet de vigne une terrasse suspendue. Faut-il pour convaincre citer Ramuz ?

Et pourtant Michel Béguelin a découvert que son canton, malgré ses pâturages jurassiens et ses alpages préalpins, ne faisait pas bouger l'indice géo-topographique. Il serait donc plat comme une descente de lit. Waadt ist ein Flachland.

Le conseiller fédéral Merz a expliqué que Vaud dans sa diversité avait un peu de tout. Il aurait pu citer Gilles, mais il ne l'a pas fait. Donc les plaines y compensent les sommets et, au bout du compte, le canton se retrouve dans une moyenne. Ce qui ne lui permet pas de participer au pot topographique. Si la Vallée de Joux était un canton comme Appenzell, ses particularités seraient prises en considération. Là est le choix politique premier et prémédité: retenir l'ensemble du territoire cantonal comme base des calculs aboutissant à une moyenne.

C'est une pratique souvent observée : les indices sont calculés avec une rigueur scientifique d'autant plus poussée que l'on connaît les résultats qu'ils produiront nécessairement en fonction des choix préalables.